



Liste des pièces à fournir pour se présenter au Baccalauréat

lundi 14 décembre 2020, par [OB](#)

Les pièces à fournir obligatoirement sont les suivantes :

- un formulaire de préinscription dûment rempli et signé ;
- une quittance individuelle des droits d'inscription (candidat libre) ;
- une photocopie légalisée et lisible de l'extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou de la carte consulaire ;
- deux photos d'identité récentes, identiques et en couleur de format 3,5 cm x 4,5 cm (candidat libre) ;
- une enveloppe de format 11,5 cm x 16,2 cm portant nom, prénoms et série du candidat devant contenir la photo (candidat libre) ;
- un certificat de nationalité (candidat béninois né à l'étranger) ;
- un certificat ou une attestation de résidence (candidat libre) ;
- un certificat médical de dispense pour le candidat inapte aux épreuves d'éducation physique et sportive ;
- un certificat de non-inscription produit par la direction en charge du Baccalauréat du pays d'origine du candidat ou une déclaration sur l'honneur légalisée du candidat dans laquelle il indique qu'il n'est pas candidat au Baccalauréat dans un autre pays (candidat étranger) ;
- une photocopie du relevé de notes obtenues au dernier examen du Baccalauréat pour ceux qui ont déjà passé une fois le Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du relevé de notes du BEPC ou du CAP ou tout diplôme équivalent.

Important :

Une des deux photos est collée sur le formulaire de préinscription ; l'autre, portant au verso le nom, les prénoms, la série, l'établissement et le département du candidat doit être introduite dans l'enveloppe.